Séance du 15/01/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*
Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Délibération n° : 32
Dossier : 171229

Direction en charge : Développement Urbain, Social et Emploi
Objet : Quartier de la Jomayère– 34 rue Desaugier – Désaffectation , déclassement et cession d'un tènement immobilier pour permettre la construction d'une maison individuelle - Approbation

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 05/01/2018
Compte rendu affiché le : 16/01/2018
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :
M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente du début de la séance jusqu'à la question 7 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY

Absents-Excusés :
M. Florent PIGEON (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE)

Absents :

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 15/01/2018

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*
Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Délibération n° : 32
Dossier : 171229

Direction en charge : Développement Urbain, Social et Emploi
Objet : Quartier de la Jomayère– 34 rue Desaugier – Désaffectation , déclassement et cession d'un tènement immobilier pour permettre la construction d'une maison individuelle - Approbation

□ Rappel et Références :
La ville de SAINT-ETIENNE est propriétaire d'un tènement situé 34 rue Desaugier à proximité du stade des Frères Grail. La démolition du bâtiment et d'un ancien jeu de boules situés sur cette parcelle ont permis de libérer, d' une part, un espace qui va étre revégétalisé et qui intégrera le parc des Frères Grail, et d'autre part une emprise foncière pour la construction d'une maison individuelle dans un environnement résidentiel intéressant.

□ Motivation et Opportunité :
Cette emprise foncière ayant vocation à être bâtie, il a été décidé de procéder à sa mise en vente. Une publicité a été organisée à cet effet.
A l'issue de cette procédure, une offre a été retenue pour l'achat de ce tènement.

□ Contenu :
Préalablement au projet de cession, il y a lieu de constater la désaffectation de ce bien et de prononcer son déclassement.

Monsieur et Madame Barkat se sont montrés intéressés pour construire leur résidence principale sur ce terrain.

Monsieur et Madame Barkat s'engagent à acquérir le tènement du 34 rue Desaugier moyennant le prix de 70 000 euros et à supporter les frais relatifs à cette opération.
Cet engagement a été concrétisé par la signature d'une promesse d'achat.

Le prix proposé est conforme à l'avis de France Domaine en date du 17 octobre 2017.

Désignation cadastrale :

Préfixe	**Section cadastrale**	**Numéro**	**Adresse**	**superficie**
218	MP	291 partie	34 rue Desaugier	750 m² environ

□ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Étienne.

□ **Point Financier :**

o Coût total investissement TTC : dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : recette 70 000 € dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	70 000 € (recette)					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est proposé à l'Assemblée Communale de bien vouloir :

- Constater la désaffectation du tènement sis 34 rue Desaugier et prononcer son déclassement,
- Approuver la cession de ce bien au profit de Monsieur et Madame Barkat au prix de 70.000 euros et aux conditions de la promesse d'achat jointe à la délibération,
- Autoriser Monsieur le Maire, ou tout Adjoint délégué ayant reçu délégation, à signer l'acte notarié à intervenir en l'étude de Maître MALLON, notaire à SAINT-ETIENNE.

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 52 voix pour, 6 voix contre, 0 abstention(s)	**Imputation budgétaire** Chap 77 art 775
	Pour Extrait, **Pour le Maire,** **l'Adjointe déléguée** **Christiane JODAR**